

RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES | janvier 2011

[parisleshalles.fr](http://parisleshalles.fr)

Retrouvez sur le site :

- ▶ tous les « Info Chantier »
- ▶ le film du projet
- ▶ le calendrier des travaux

## JANVIER 2011 DÉMARRAGE DU CHANTIER

**Informez-vous  
et posez vos questions**



### **RÉUNION D'INFORMATION CHANTIER**

- **Les grandes étapes  
du chantier en 2011**
- **L'installation de la Cité  
du chantier**
- **La démolition  
des pavillons Willerval**
- **La charte de chantier**
- **Les évolutions  
du projet transport**

**Mardi 18 janvier 2011  
à 18h00**

**Bourse du Commerce  
2 rue de Viarmes - 75001 Paris  
Espace Baltard**

En janvier 2011, les travaux de réaménagement des Halles entrent dans une phase active, avec la démolition des pavillons Willerval, la réalisation de la cité du chantier, la reprise des travaux des jeux pour les enfants et en mars 2011 le début de la restructuration des voiries souterraines.

Les travaux seront conduits de façon exemplaire au regard des exigences du développement durable, conformément à une charte de chantier à faible impact environnemental et à nuisances limitées.

Clôturée par une palissade de chantier, la partie émergée du Forum des Halles va être bouleversée. Pour autant, sous et autour du chantier, la vie continue. Tous les accès au centre commercial, aux équipements publics et au pôle transport sont maintenus. Les rues Lescot, Berger et Rambuteau bordant le chantier gardent toute leur animation.

Un important dispositif de communication est prévu sur le site afin d'aider tous les usagers des Halles à s'orienter : quatre arches lumineuses pour bien repérer les entrées des portes Lescot, Berger, Rambuteau et Pont-Neuf, une trentaine de totems de signalétique pour baliser les cheminements piétonniers... De plus, la palissade même comportera de la signalétique directionnelle, des informations sur le projet, le fonctionnement du centre commercial et de la gare RER, et, à côté des fenêtres donnant sur le chantier, des indications sur l'avancement des travaux.

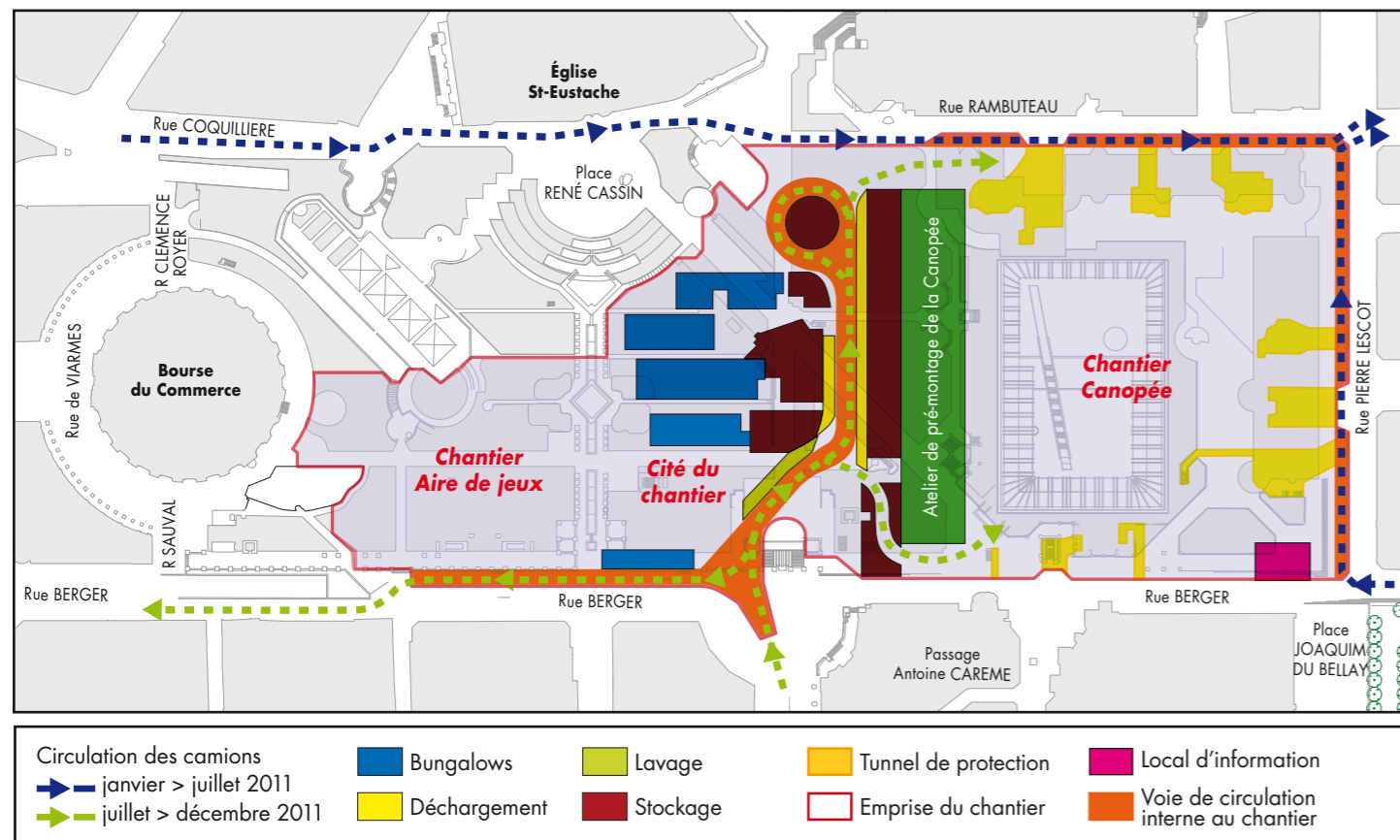
L'ensemble des mesures prises pour la conduite du chantier et l'information du public contribueront à minimiser les perturbations que les travaux pourront occasionner aux riverains, aux usagers et aux commerces du quartier des Halles.

# 2011 LES GRANDES ÉTAPES DU CHANTIER

Dès le 3 janvier 2011, en complément de celles déjà en place sur le périmètre de la future aire de jeux pour enfants, des palissades ont commencé à être posées pour sécuriser les abords des deux chantiers principaux qui seront menés au-dessus du Forum durant l'année et limiter leurs impacts visuels. La surface de la cité du chantier et le périmètre de démolition des pavillons Willerval seront ainsi entièrement clôturés d'ici fin février 2011.

## AMÉNAGEMENT DE LA CITÉ DU CHANTIER

Afin que les travaux perturbent le moins possible la vie du quartier des Halles, les installations du chantier seront regroupées en un seul endroit, à l'est du jardin : bureaux, locaux du personnel, aires de livraison et de stockage, ateliers de pré-montage de la Canopée...



Après la pose des palissades entourant la cité du chantier, les travaux suivants seront menés de 7h à 20h, du lundi au vendredi :

- déblaiement de la terre du jardin
- démolition des structures en surélévation (pergolas, etc.)
- renforcement ponctuel de la dalle qui constitue le plafond du Forum afin de supporter la charge des camions,
- raccordement de la cité du chantier en fluides (électricité, eau, téléphone, assainissement)
- installation sur 3 niveaux de 450 bungalows prévus pour accueillir 1 000 ouvriers au plus fort du chantier.

Les contraintes de sécurité du Forum ont bien évidemment été prises en compte lors de la conception de la cité du chantier. Les issues de secours seront maintenues tout au long de la durée des travaux du réaménagement des Halles.

Les portes St-Eustache et Pont-Neuf resteront également ouvertes en permanence.

En outre, l'accès par ascenseur à la Place Carrée et au parking Saint-Eustache sera également conservé. En 2011, il s'effectuera toutefois au niveau -1 de la porte Saint-Eustache. Une signalétique directionnelle est prévue pour accompagner les usagers.

L'installation de la cité du chantier sera terminée d'ici la fin d'année 2011.

Les camions accéderont à la cité du chantier par le sud du quartier sur la place Maurice Quentin, en passant par la rue du Pont-Neuf, pour ressortir sur la rue Berger et repartir vers la rue du Louvre. Ce schéma de circulation préserve la tranquillité des rues les plus commerçantes du quartier des Halles.

## DÉMOLITION DES PAVILLONS WILLERVAL

Les interventions sur les pavillons Willerval s'effectueront en deux phases.

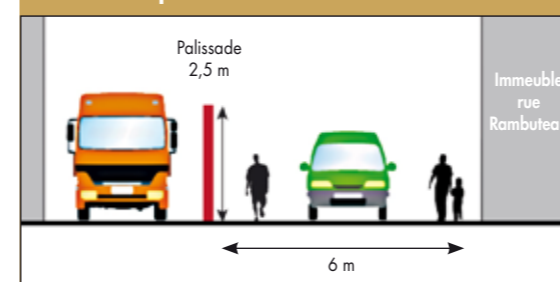
### PREMIER SEMESTRE 2011 : DÉCONSTRUCTION INTÉRIEURE

Les travaux seront menés de 7h à 20h, du lundi au vendredi à l'intérieur des pavillons pour enlever tous les équipements des bâtiments (électricité, téléphone, eau, assainissement), récupérer les matériaux recyclables, tels les réseaux électriques, et extraire selon les normes en vigueur les quelques éléments recouverts d'amiante. Des démolitions légères auront lieu également. La cité du chantier n'étant pas encore opérationnelle à cette date, la logistique de ce chantier s'organise de la façon suivante :

- pour les pavillons situés rue Rambuteau, les camions arriveront de l'ouest par la rue du Louvre, circuleront derrière la palissade de chantier et sortiront à l'est vers le boulevard Sébastopol
- pour les pavillons situés rue Lescot, les camions arriveront au sud-est par la rue Berger et la place Joachim du Bellay (Fontaine des Innocents), circuleront derrière la palissade de chantier et ressortiront au nord-est sur la rue Rambuteau vers le boulevard Sébastopol.

Généralisant peu de matériaux à évacuer, on comptera seulement 7 camions par jour, qui circuleront entre 7h et 10h du matin, les heures les moins gênantes pour les riverains comme pour les commerçants.

### Exemple de circulation rue Rambuteau



L'implantation de la clôture de chantier à 4 m de la façade des pavillons Willerval laissera un espace suffisant sur la chaussée pour la circulation des piétons, des bennes à ordures, des camions de livraison et des pompiers : soit 6 m rue Rambuteau et 10 m rue Lescot.

### SECOND SEMESTRE 2011 : DÉMOLITION DU GROS ŒUVRE

Les techniques les plus douces, générant le moins possible de bruit et de poussière, seront employées pour démolir les bâtiments des pavillons Willerval.

Les gros éléments verticaux en béton et en métal seront sciés, déposés avec une grue mobile, et expédiés par type de matériaux en vue de valoriser et recycler ceux qui peuvent l'être. Les plus petits éléments en béton seront « croqués » (cassés en morceaux). Quant à la démolition du béton au sol, qui nécessite l'emploi d'un brise-roche métallique (gros marteau-piqueur), elle s'effectuera entre 7h et 10h du matin, pour minimiser la gêne causée par le bruit. Les autres travaux se dérouleront de 7h à 20h, du lundi au vendredi.

Des précautions seront prises pour maintenir l'étanchéité du plafond du Forum et prévenir les dysfonctionnements de son réseau d'évacuation des eaux usées. Les contrôles effectués pour s'assurer de la qualité de l'air de ventilation du centre commercial seront renforcés. Pendant cette phase de travaux, les issues de secours du Forum seront bien évidemment maintenues (tunnels de protection en jaune sur le schéma page précédente).

L'ensemble des portes d'accès du Forum seront également préservées, sauf de manière exceptionnelle en août : pour démolir en toute sécurité les pavillons Willerval situés au dessus des portes Lescot et Rambuteau, celles-ci seront fermées l'une après l'autre, chacune pendant 15 jours au maximum.

Les camions évacuant les produits de démolition n'emprunteront plus les rues piétonnes. Ils transiteront par la Cité de chantier, arrivant par la rue du Pont-neuf et repartant par la rue Berger.

## RÉALISATION DE L'AIRE DE JEUX POUR ENFANTS DE 7 À 12 ANS

Les travaux d'aménagement de l'aire de jeux de 2 500 m<sup>2</sup> pour les enfants de 7 à 12 ans ont repris et vont se poursuivre jusqu'à sa livraison prévue en fin d'année 2011.



HENRI MARQUET SCULPTEUR - IMAGINAL INGENIERIE - AEP PAYSAGISTE

### LE PROJET DU PÔLE TRANSPORT SE PRÉCISE

Les évolutions du projet formalisées dans le permis de construire déposé en septembre 2010 seront présentées par la RATP pendant la réunion du 18 janvier 2011.

Ci-dessous le nouvel accès à la gare sur la place Marguerite de Navarre.



PATRICK BERGER ET JACQUES ANZIUTTI ARCHITECTES / LAUTRE IMAGE



## FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET NUISANCES LIMITÉES

**Le projet de la Charte chantier a été élaboré par un groupe de travail rassemblant des représentants de diverses associations. Il sera soumis à l'avis de tous, notamment lors de la réunion du 18 janvier 2011, avant d'être définitivement validé et signé. Le projet de Charte est consultable dans son intégralité sur le site internet : [www.parisleshalles.fr](http://www.parisleshalles.fr).**

### Optimiser la gestion du chantier

- Afin de réduire l'emprise du chantier sur le quartier, une cité du chantier regroupera bureaux, locaux du personnel, zones de livraison, stockage des matériaux, ateliers de pré-montage, etc.
- L'acheminement et l'évacuation des matériaux et équipements seront organisés de façon à minimiser les impacts sur la circulation des 4 arrondissements centraux et à préserver la tranquillité de la zone piétonne.
- Chaque entreprise maîtrisera sa consommation d'eau et d'énergie, limitera et valorisera ses déchets.

### Utiliser des matériaux respectueux de l'environnement

Le choix d'éco-matériaux ou de matériaux présentant la plus faible empreinte environnementale sera privilégié, tant pour la réalisation des ouvrages temporaires que définitifs.

### Limiter les pollutions et les nuisances pour les riverains, les commerçants et les usagers

- Bien que parfois contradictoires, les besoins et les attentes des différents publics et acteurs du site seront autant que faire se peut pris en considération pour planifier les chantiers, les horaires de travaux et organiser les flux de circulation.
- Les nuisances sonores, visuelles, olfactives et la qualité de l'air seront systématiquement prises en compte dans la mise au point des procédés de démolition, de construction, de manutention et de lavage. Les mesures prises pour les atténuer seront adaptées en continu.
- Sur la cité du chantier, les engins mécanisés circuleront en sens unique pour limiter le retentissement des feux de recul.

- La propreté du chantier fera l'objet d'une attention soutenue, avec une vigilance particulière vis-à-vis du confinement des poussières.
- Les zones de travaux seront délimitées par des clôtures alliant sécurité des personnes, insertion paysagère et mise en scène de certaines parties du chantier.
- La continuité, la cohérence, la lisibilité et la sécurité des cheminements seront assurées durant les travaux, qu'il s'agisse des circulations piétonnes dans le quartier ou des accès au pôle transport et au centre commercial. Il sera tenu compte de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

### Intégrer la dimension sociétale au chantier

- Pendant le chantier, la vie des Halles suivra son cours normal. La gare RER et le centre commercial continueront de fonctionner, tout comme les activités culturelles. En cas de perturbation d'activité causée par les travaux, un dispositif d'indemnisation est prévu pour les commerçants.
- Les entreprises participant au réaménagement du quartier favoriseront l'insertion professionnelle des personnes en difficulté.
- Les personnels intervenant sur le chantier seront formés au-delà des exigences réglementaires à la prévention des risques, des accidents et des maladies professionnels.

### Communiquer avec l'ensemble des parties prenantes

- Les riverains, les commerçants, le public et les associations concernées par le projet seront pleinement informés du déroulement du chantier. Un dispositif est prévu incluant réunions et local d'information, accueil téléphonique, astreinte pour la gestion de crise, site internet [www.parisleshalles.fr](http://www.parisleshalles.fr), recueil des observations et supports d'information.
- Le respect des engagements pris dans le cadre de la Charte feront l'objet d'une veille régulière et d'un suivi partenarial dans le cadre d'un Comité de suivi.
- Les bonnes pratiques mises en œuvre sur le chantier seront diffusées et médiatisées.

#### EN SAVOIR PLUS

- **ESPACE ACCUEIL ET INFORMATION** 1 rue Pierre Lescot - 75001 Paris (du lundi au samedi de 16h à 19h30 et dès 12h30 les mercredi et samedi)
- [contact.halles@sempariseine.fr](mailto:contact.halles@sempariseine.fr)
- [www.parisleshalles.fr](http://www.parisleshalles.fr)